



Relevé de décisions groupe de travail STAGES 06.03.2025

Lieu	Visio
Participant(e)s	U2P : Michaël de Cambourg, Olivier Morel / MEDEF : Séverine Touchard, co-présidente ; Claire Drieu/ UDES : Claire Bureau, Manuella Amiot/ CFTC : Nejib Karoui, co-président / FO : Eric Anquetil / DRAFPIC : Xavier Fontaine/ DRAIO : Marie-Dominique Estève / Agence de l'Orientation : Denis Leboucher / AFPA : Nathalie Le Bourgeois / CARIF-OREF : Laure BARAZZUTTI
Excusé(e)s	FO : Dominique Jaquot / DREETS : Stéphanie Morteveille

1. Introduction et objectifs de la réunion

Séverine Touchard ouvre la séance en soulignant l'importance du groupe de travail comme espace de coordination visant à faciliter la mise en place des stages, à lever les freins existants et à mobiliser les différents acteurs impliqués. Elle rappelle que le groupe de travail a initialement été mis en place en 2024 à l'occasion du lancement des stages de secondes, mais que le spectre concerne tous types de stages.

- **Objectif principal** : Coordination des actions pour soutenir les établissements dans la mise en œuvre des stages, en particulier pour les élèves de secondes générales et technologiques.

2. Présentation des actions mises en œuvre par le Rectorat

Le Rectorat informe sur les différentes initiatives lancées pour accompagner les établissements dans l'organisation des stages :

- Plateforme pour les offres de stages
- Webinaires
- Kit d'information pour le déploiement
- Guide pour les enseignants
- Livrets destinés aux élèves pour les préparer aux stages
- Focus sur les PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel), contribuant à l'attractivité des métiers et à la coloration des formations

Une **évaluation** est demandée à la suite du webinaire, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, notamment pour comprendre les bénéfices du dispositif du point de vue des élèves et des entreprises.

Il s'agit de répondre à la question : **comment évaluer le dispositif de stage ?** Le groupe de travail devra définir :

- Quels **critères** retenir pour évaluer le dispositif de stages ?
- La mise en place d'une évaluation basée sur un **panel d'élèves** de secondes générales et technologiques, en particulier ceux qui s'orientent vers l'enseignement supérieur.

L'idée est de garantir que les stages correspondent aux aspirations des élèves, tout en mettant en avant les secteurs en tension.

Sont à distinguer dans cette perspective les stages :

- **Stages de seconde** : principalement des stages d'observation.
- **PFMP** : un lieu de certification, qui a des exigences différentes.

Les stages s'inscrivent dans une réflexion plus large :

- Des entreprises qui ne parviennent pas à recruter,
- Des jeunes qui ne trouvent pas de stage

Évaluation du dispositif et critères à définir par le groupe de travail

3. Partage d'expérience avec deux DDFPT (Directeur aux Formation Professionnelles et Technologiques)

Le groupe accueille deux DDFPT afin de partager les enjeux, freins à lever sur les stages et les PFMP. Il s'agit de mieux appréhender les réalités et difficultés des établissements dans la mise en œuvre des stages.

- M. Bruno Alessandri, Lycée les Fontenelles (lycée des métiers de l'Energie et de l'Efficacité Energétique), Louviers :

Contexte de l'établissement :

L'établissement est un lycée polyvalent disposant d'un GRETA, proposant une offre d'apprentissage avec trois voies de formation. Il est situé dans un territoire industriel où 57 % des emplois sont dans le secteur industriel, ce qui favorise les partenariats avec les entreprises locales. M. Alessandri y a la charge de l'accompagnement des élèves sur les stages, des partenariats avec les entreprises et des examens.

Des habitudes de partenariats avec les entreprises sur les sections professionnelles et technologique qui facilitent la mise en œuvre des stages. Première année de mise en œuvre des stages de seconde plus difficile au niveau de l'enseignement général.

Points forts de l'établissement :

- L'établissement se distingue par son dynamisme et ses stratégies efficaces pour la découverte des métiers tout au long de l'année.
 - **Manifestations et événements professionnels** : Les élèves bénéficient d'événements comme la Semaine de l'Industrie et la Semaine de la Chimie, offrant une première approche des métiers.
 - **Découverte des métiers et visites** : Les élèves participent à des visites d'entreprises, des forums et des plateaux TV pour découvrir différents secteurs d'activité.
 - **Orientation et professionnalisation** : L'établissement met en place des actions d'orientation (interventions d'établissements supérieurs) et de professionnalisation, notamment à travers des job datings avec une vingtaine d'entreprises. Ces événements incluent des offres pour des jobs d'été, de l'alternance, ainsi que la préparation au grand oral.

- **Stages en période scolaire :** Les stages organisés pendant l'année scolaire fonctionnent efficacement, avec de bonnes relations établies avec les entreprises locales.
- **Territoire et partenariats :** Grâce à son implantation dans un territoire industriel, l'établissement bénéficie de relations solides et durables avec les entreprises locales, qui viennent également dans l'établissement pour présenter leurs activités.

Difficultés rencontrées :

- **Mobilité des élèves :** Une des principales difficultés rencontrées par les élèves réside dans l'absence de moyens de transport, rendant les déplacements compliqués.
- **Limites d'âge :** Certains secteurs d'activité, comme la pharmacie ou la chimie, ne peuvent pas accueillir des jeunes de moins de 18 ans, limitant les possibilités de stage pour ces élèves.
- **Période de stage :** La concentration des stages en fin d'année scolaire engendre une forte sollicitation des entreprises, créant une tension pour l'accueil des élèves.
- **Démarches inégales selon les élèves :** Les élèves dont les parents disposent d'un réseau professionnel bénéficient d'une démarche facilitée pour trouver un stage, tandis que cela reste plus complexe pour ceux sans réseau.

Autres actions positives :

- Certaines entreprises viennent directement dans l'établissement pour présenter leurs activités et proposer des opportunités aux élèves.
- La communauté de communes joue un rôle de facilitateur en proposant des actions de soutien, telles que des visites d'entreprises.

Chiffres et observations spécifiques :

- En 2024, pour la première année de mise en place des stages pour les élèves de seconde, le taux de participation des élèves aux stages a été de 33 %, contre 88,6 % pour l'académie. Ce chiffre témoigne de la nouveauté du processus pour l'enseignement général, qui n'était pas habitué à ce type de démarche.
 - Pour les élèves des sections professionnelles et de la formation continue, le processus est plus rodé, avec un carnet d'adresses bien établi, ce qui facilite la recherche de stages.
 - À l'inverse, les élèves des sections générales rencontrent davantage de difficultés, notamment en raison de leur manque d'expérience dans la recherche de stages, de leur fragilité et de leur mobilité réduite.
- M. Eric Brassart, Lycée polyvalent Guillaume le Conquérant, Falaise

Contexte de l'établissement :

Le lycée Guillaume le Conquérant de Falaise propose une large gamme de formations pour accompagner les élèves dans leur parcours scolaire. Ce lycée offre à la fois des filières générales, technologiques (STMG (éco gestion), ST2S (santé, social, paramédical) et professionnelles (métiers de l'électricité et de son environnement connecté est et commerce et vente)

Le lycée Guillaume le Conquérant accueille 240 élèves de secondes générales et technologiques. L'établissement dispose d'un fichier d'entreprises partenaires, facilitant ainsi la recherche de stages pour les élèves.

Points forts :

- **Taux de participation élevé :** 80 % des élèves de l'établissement participent aux stages. Pour les autres, des actions spécifiques sont mises en place pour favoriser la découverte des métiers.
- **Relation avec les entreprises :** L'établissement entretient de très bonnes relations avec les entreprises partenaires, qui manifestent une réelle volonté d'accueillir les élèves et de leur offrir un cadre de stage de qualité.

- **Accès aux secteurs d'activité :** Les entreprises partenaires sont variées. Si certaines recherchent activement de la main-d'œuvre, d'autres sont confrontées à des situations conjoncturelles avec un manque de travail.
- **Secteur sanitaire et social :** Les stages dans ce secteur sont plus accessibles, bien que des restrictions existent pour les moins de 16 ans en raison de la réglementation hospitalière (CHU, EHPAD).
- **Agilité dans l'organisation des stages :** Pour les filières professionnelles, l'établissement fait preuve d'agilité en permettant aux élèves de récupérer les heures de stage pendant les vacances scolaires, ce qui assure la continuité de leur apprentissage.

Difficultés rencontrées :

- **Problèmes de tuteurs :** Certaines entreprises éprouvent des difficultés à trouver des tuteurs disponibles et qualifiés pour accompagner les élèves pendant leur stage.
- **Restrictions pour les mineurs :** Les élèves mineurs rencontrent des difficultés, en particulier dans les secteurs industriels (travaux réglementés) et artisanaux (problèmes d'horaires et de disponibilité de places dans les véhicules).
- **Durée des stages et des évaluations :** La durée des stages peut être un frein pour certains élèves et entreprises, et les évaluations en entreprise pour les PMFP (Programmes de Formation Professionnelle) peuvent être chronophages pour les tuteurs.
- **Problèmes de comportement :** Certains élèves présentant des difficultés comportementales rencontrent des obstacles pour trouver des stages adaptés.
- **Calendrier des stages :** La période de stage représente une forte sollicitation pour les entreprises, qui doivent gérer les demandes de différents cursus (seconde, sections professionnelles, technologiques, formation continue).
- **Organisation des CGP :** Certains Certificats de Gestion de Projet (CGP) restent difficiles à organiser en entreprise, compliquant ainsi leur mise en œuvre.

Propositions d'amélioration :

- **Communication et anticipation :** L'intérêt de travailler de manière collective et de communiquer en amont est souligné, notamment pour mieux anticiper l'organisation des stages des élèves de seconde. Une coordination renforcée entre les différents acteurs (équipe pédagogique et entreprises) permettrait de fluidifier le processus et de répondre aux besoins de tous.

4. Constats généraux et défis à relever

- Les difficultés varient en fonction des établissements et des territoires, rendant difficile le déploiement de solutions homogènes sur tous les territoires.
- Les **secteurs professionnels et technologiques** ont plus d'expérience avec les stages que l'enseignement général, ce dernier étant moins habitué à la gestion des stages. Cependant des difficultés persistent sur certaines formations pour trouver des lieux de validation des unités de diplômes.
- Interroger les entreprises qui ne prennent peu ou pas de stagiaires pour en connaître les raisons.
- Point de vigilance sur le fait que l'information aux établissements ne redescend pas toujours jusqu'aux personnels au charge de l'orientation comme le flyer sur la mobilité proposé par la région (les 2 DDFPT présents au GT n'avaient pas cette information).

Propositions pour améliorer l'accès aux stages et à la découverte des métiers

- Informer les élèves de **3ème** sur ce qu'est l'entreprise et travailler sur leurs **représentations**.
- Développer des dispositifs d'accueil collectif pour les élèves sans solution de stage, comme **Cotentin'Industrie**.
- Rôle **EPCI** L'importance des **EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale)** dans la recherche de stages

- Enjeu de la mobilité des élèves est souligné. Des **pistes d'action** doivent continuer à être travaillées à ce niveau.

Conclusion

- Poursuivre l'amélioration de la préparation **en amont des élèves** et des enseignants (information, formation, motivation).
- **Assurer un suivi et évaluation** pendant et après le stage, avec un encadrement adapté.
- Renforcer l'implication et le **rôle des EPCI** sur la mobilisation des entreprises et sur les freins à la mobilité des jeunes.
- Poursuivre les recherches de solution sur la **mobilité**

Décisions/enjeux du GT :

1. Identifier les critères d'évaluation du dispositif de stages.
2. Promouvoir l'ouverture des secteurs en tension à la découverte de métiers.
3. Développer des dispositifs d'accueil collectif (multi entreprises comme Cotentin'Industrie) + les dispositifs parallèles pour les jeunes sans solution de stage.
4. Travailler sur l'implication des EPCI dans le process sur tous les territoires notamment sur les recherches de solutions en termes de mobilité.
5. Continuer à développer une meilleure préparation en amont des élèves aux stages.